

PAR COURRIER RECOMMANDÉ

SOUS TOUTES RÉSERVES

Québec, le 19 avril 2016

Ville de Lévis  
Danièle Bilodeau greffière  
2175 chemin du fleuve, Lévis  
(Québec) G6W 7W9

Objet : Réclamation extracontractuelle pour la violation intentionnelle et systémique des droits et libertés de M. Robert Mitchell.

Madame,

Dans les dossiers no. LVS- 050705-017 et LVS-050706-020 vos policiers se sont immiscés dans un conflit civil et « les clauses étant réunies » ils ont recommandé à un procureur de la couronne une procédure tyrannique et oppressive, LVS-140902-008, pour favoriser les opposants du demandeur dans un conflit civil.

En tant que responsable de vos préposés, pour votre participation à cette procédure illicite, systémique, cruelle et injuste qui perdure depuis le 11 juillet 2005, M. Robert Mitchell réclame des dommages-intérêts exemplaire au montant de 55 000 000\$ en application de l'article 49 de la Charte québécoise des droits de la personne.

À défaut de recevoir de vos nouvelles dans les 10 jours suivant la réception de cette mise en demeure, un recours en justice sera engagé contre vous, sans autre avis.

Veuillez agir en conséquence.



Robert Mitchell

466 rue St-Vallier Ouest App. 9  
Québec (Québec) G1K 1K8  
Cellulaire : 418-934-9196  
Courriel : robert.mitchell@outlook.fr